

PROJET
PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE
LOISIRS

6-11 ANS

MJC-centre social Nini Chaize

2024

Historique

La Maison des jeunes et de la culture Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) «Les M.J.C en Rhône Alpes» et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association « jeunesse et d'éducation populaire par l'État et elle implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du du pays de Saillans-Cœur de Drôme.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire de la CCCPS : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale.

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois. L'année 2008 a donc été riche en rencontres, d'échanges et d'apprentissage pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocations Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

La MJC centre social est une association qui s'organise autour de 20 bénévoles et 10 administrateurs.

Ses actions s'organisent autour plusieurs secteurs : animation famille-adulte; animation enfance-jeunesse (Accueil de loisirs 3-6 ans, 6-11 ans et 11-14 ans, 2 accueils jeunes), animation socioculturelle; services et accompagnements des habitants et vie associative.

Projet éducatif pour les 6/11 ans de la structure

1 – Favoriser les rencontres/ La mixité sociale

Nous avons constaté que la mixité sociale n'est pas un fait, en dépit de la proximité. Aller à la rencontre de l' « Autre » et apprendre à le connaître nécessite pour tous, au préalable, une démarche.

Au sein de l'accueil de loisirs, nous souhaitons :

- ✓ Favoriser la rencontre et permettre aux enfants d'appréhender la différence comme une richesse
- ✓ Lutter contre toute forme de discriminations
- ✓ Favoriser la tolérance

2 – Connaître son environnement social

Dans un monde où l'individu est de plus en plus isolé, nous souhaitons permettre aux enfants de comprendre la richesse du collectif. Pour ce faire, nous nous donnons comme mission de :

- ✓ Développer et favoriser toutes les formes de solidarité
- ✓ Travailler sur les notions de réussite et d'échec collectifs
- ✓ Développer l'autonomie tout en utilisant les richesses de notre environnement
- ✓ Faire connaître aux enfants les richesses du territoire

3 – Développer l'épanouissement individuel et collectif

L'accueil de loisirs est un espace au sein duquel les enfants comme les parents peuvent interagir. Nous souhaitons au maximum :

- ⇒ Développer les liens parents/enfants
- ⇒ Être un espace d'écoute pour les enfants et pour les parents.

4 – Placer l'enfant au centre de la démarche éducative

De façon complémentaire à la famille et à l'école, dont les rôles sont essentiels, les animateurs assurent un rôle cadrant, structurant auprès des enfants. Ils sont également en lien avec les familles et peuvent être des personnes ressources si les parents en expriment le besoin.

Ils n'expriment pas – ou peu – d'attentes en termes de résultats. Ils développent la créativité, le plaisir et permettent de grandir différemment.

Ils sont en mesure de faire avec, de donner à faire, et parfois de laisser faire.

Ils sont soucieux de la place de l'enfant dans le groupe, sans que l'un ne soit au service dépendant de l'autre.

Une place réelle est accordée aux enfants, et leur expression est facilitée par les adultes.

- **Fonctionnement du centre de loisirs 6-11 ans**
Présentation de l'accueil

- Type : accueil collectif des mineurs
- Ouverture : du 04/09/2023 au 12/12/2024
- Horaire d'ouverture sur les mercredis : 8h /18 h (20 places)
- Horaire d'ouverture vacances : 8h /18h et séjours (36 places)
- Public accueilli : centre de loisirs pour les 6-11ans issus majoritairement de la Communauté de Communes du Crestois et du pays de Saillans - Coeur de drome.
- Lieu d'implantation : Ancienne cantine à l'école Jules Ferry à Aouste sur Sye
- Directrice BAFD : Benard Amandine
- Personnel d'encadrement :
 - Pour les mercredis 1 directrice/animatrice BAFD Benard amandine et 1 animateur-riche BAFA ou stagiaire
 - Pour les vacances : 1 directrice/animatrice BAFD
1 ou 2 animateurs BAFA, 1 ou 2stagiaires BAFA, non diplômés : 1 au maximum
3 personnes en tout

Journée type pour les mercredis

Les repas sont servis à la cantine de l'école d'Aouste-Sur-Sye après avoir été livrés le matin-même par le prestataire de services (Elior). Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize.

- 08h00 à 09h00 : *Accueil des enfants*
- 09h00 à 11h30 : *Activité*
- 11h30 à 12h00 : *Temps personnel*
- **11h30 à 11h45 : Transition (arrivée-départ des enfants)**
- 12h00 à 13h00 : *Repas*
- **13h00 à 13h30 : Transition (arrivée-départ des enfants)**
- 13h00 à 14h00 : *Temps calme pour tous*
- 14h00 à 16h00 : *Activités*
- 16h00 à 16h30 : *Goûter*
- 16h30 à 17h00 : *Temps personnel*
- 17h00 à 18h00 : *Départ des enfants et temps libre*

Des sorties pourront être organisées à la journée ou demi-journée.

Journée type pour les vacances :

Les parents apportent le repas de leur-s enfant-s le matin. Ils sont stockés au sein du réfrigérateur du centre de loisirs. Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize.

- 8h00 à 9h00 : *Accueil des enfants*
- 9h00 à 11h30 : *Activité*
- 11h30 à 12h00 : *Temps personnel*
- 12h00 à 13h00 : *Repas*
- 13h00 à 14h00 : *Temps calme pour tous*
- 14h00 à 16h00 : *Activités*
- 16h00 à 16h30 : *Goûter*

- 16h30 à 17h00 : temps personnel
- 17h00 à 18h00 : départ des enfants et temps libres

Des sorties pourront être organisées à la journée ou demi-journée. Des séjours (dit accessoires) de 3 jours/ 2 nuits seront organisées durant certaines vacances.

Modalités d'inscription au centre de loisirs des 6/11ans

Pour toute participation au centre de loisir des 6-11ans, l'inscription sera obligatoire. Chaque représentant légal d'un mineur devra au préalable remplir un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vu d'une prise en charge de qualité.

DOSSIER D'INSCRIPTION

- *Renseignements administratif des parents et de l'enfant et droit à l'image
- *Attestation CAF ou MSA
- *Attestation Responsabilité civile
- *Fiche sanitaire
- *Photocopie des vaccins
- *Le règlement

La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier a été enregistré par nos soins et transmis au directeur-riche de l'accueil.

Sécurité et suivi hygiène et sanitaire durant le centre de loisirs

La MJC-centre social Nini Chaize, au travers du directeur-riche de centre de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ainsi, le-la directeur-riche met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant au centre de loisirs.

- *Un taux d'encadrement de 1 animateur pour 12 enfants durant les vacances et 1 pour 14 enfants les mercredis.
- *Un dossier complet pour chaque participant.
- *Un respect du code pour chaque activité à caractère sportif.
- *Un suivi nominatif de tout traitement ou soins en cours pour l'enfant.
- *Un règlement intérieur spécifiant les horaires de prise en charge des mineurs
- *Un lieu de stockage (contrôlé quotidiennement) pour les repas que les participants amènent pour le midi.
- *Mise en place de l'affichage obligatoire sur les ACM.
- *Un téléphone portable pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment.
- *Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la DDCS.

Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs ?

C'est un lieu de vie, de rencontre, et de convivialité organisé autour des besoins de l'enfant pour lui permettre de découvrir, d'expérimenter et surtout de s'amuser !

On est clairement là pour s'amuser ! Selon le temps et le programme, on propose aux enfants des activités manuelles (peinture, etc), créatives (cuisine, modelage...). Et pas question de rester enfermé toute la journée. Des grands jeux, jeux coopératif, jeux pleine nature, ballade. Côté sorties, le choix est souvent vaste.

L'été et certaines petites vacances on organise des « mini-camps » de 3 jours 2 nuits. Les enfants sont alors hébergés dans un lieu agréé, le temps d'une escapade. Un moment fort !

Le centre de loisirs des 6-11 ans doit être un lieu ouvert à tous

Au-delà de la question du mode de garde que peut représenter le centre de loisirs, celui-ci doit apporter aux enfants de nouvelles connaissances et compétences à travers différentes animations. Il est également un espace où les parents peuvent se retrouver, échanger et où ils ont une réelle place dans le fonctionnement du centre de loisirs.

Tout au long de l'ouverture du centre de loisirs, soyez particulièrement vigilant aux signes de fatigue. Il est important de s'adapter aux activités et au rythme individuel des enfants. Parfois, il ne faut pas hésiter à interrompre un jeu ou à abréger une promenade si nécessaire. Les enfants sont là pour passer un bon moment s'amuser.

Les objectifs pédagogiques

Développer l'autonomie de l'enfant : *Responsabiliser les enfants pour les amener à l'autonomie !*

L'autonomie permet aux enfants de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions, un sentiment d'efficacité personnelle («je peux y arriver tout seul»), qui favorise sa confiance et son estime de lui-même et soutiendra sa motivation et sa persévérance face aux difficultés...

Dans la vie quotidienne les enfants aident à la mise en place des activités et le rangement, à la conception du goûter et du repas, ils proposent des jeux et expriment leurs choix et leurs envies.

Moyens :

- *Mise en place d'un panneau des tâches (les enfants viendront s'inscrire sous la base du volontariat pour préparer l'activité, vaisselle, servir le goûter..... accompagnés des animateurs).*
- *Les animateurs mettront en place des temps d'échanges pour que les enfants puissent s'exprimer sur leur choix et leur envie.*

- *Mise en place d'un système d'installation pour les ateliers créatifs (matériel créatif, feutre ciseaux...) ainsi qu'une autonomie pour boire (des verres sont à disposition toute la journée sans être obligé de demander à l'adulte)*

Favoriser le vivre ensemble le respect envers les autres : *Vivons soudée vivons bien !!!*

Développer les notions de bien vivre ensemble tout en développant l'esprit d'entraide, de solidarité et de partage, en aidant les enfants à assimiler les règles de la vie en collectivité (respect...). En incluant les enfants dans la rédaction des règles, en insistant sur le savoir vivre en aidant les enfants à devenir les citoyens de demain en insistant sur la politesse en apprenant le respect des personnes et du lieu. Chaque enfant trouve sa place et se sent bien pour qu'il puisse évoluer et favoriser le vivre ensemble.

Moyens :

- *Mise en place de jeux collectifs pour renforcer les liens ou les créer.*
- *Amener l'enfant à accepter que d'autres enfants soient différents. (ex : un enfant court plus vite qu'un autre mais l'autre enfant est plus réfléchi)*
- *Les animateurs mettront en place des activités sportives ou manuelles pour aider à accepter les différences.*
- *Les enfants s'expriment sur leur ressenti durant la journée en mettant en place des temps de discussions avec les enfants.*

Développer la créativité : *La créativité développe notre imaginaire !!*

Favoriser le développement de la créativité chez les enfants. Cela peut se faire en encourageant les enfants à utiliser leur imagination pour créer quelque chose de nouveau à partir de matériaux simples, ou également dans la nature.

Moyens :

- *Mettre en place des activités manuelles*
- *Organiser des activités culturelles : visite d'exposition, spectacle...*
- *Animer et organiser des activités/visitées de découverte de l'environnement : jeux, ballades nature....*
- *Organiser des visites culturelles locales.*
- *Organiser le goûter à travers des produits fabriqués localement*
- *Les enfants utiliseront les espaces qui les entourent, mise en place d'activité autour de la nature land art...*
- *Les enfants s'approprieront la nature, mise en place de temps où les enfants s'approprient le lieu (joue avec les objets qu'il trouve dans la nature battons, fabrication de cabane)*
- *En faisant participer les enfants au tri des déchets, le gaspillage alimentaire et l'économie d'énergie.*

Allez vers un centre émancipateur

Cela inclus les objectifs ci-dessus

-l'autonomie

-le rythme de l'enfant

- Développer la créativité

Sur notre centre de loisirs, nous accueillons 36 enfants pendant les périodes de vacances et 20 enfants les mercredis en période scolaire.

Les enfants ont libre choix dans les activités. En effet, l'animateur propose et les enfants font l'activité qu'ils préfèrent.

Pour les vacances, puisque nous sommes trois animateurs, nous proposons 2 ateliers différents. Les mercredis, en revanche nous proposons 1 atelier car nous sommes deux animateurs.

Un animateur est référent pour les enfants qui ne veulent pas participer aux ateliers proposés et qui préfèrent faire autre chose. Cet animateur référent est là pour accompagner. Son rôle est très important car il a pour but d'aider l'enfant à ne pas rentrer dans l'ennui mais doit surtout être vigilant à ce que l'enfant ne devienne pas isolé du groupe.

Ce fonctionnement du libre choix permet d'être plus ouvert à l'envie de l'enfant et être plus dans l'écoute.

Un cadre avec des règles de vie est co-construit avec les enfants en début du centre et sont affichées dans l'espace de loisirs. Les enfants peuvent également donner leurs avis sur le programme proposé et exprimer leurs attentes.

De plus, nous essayons au maximum d'orienter nos activités vers des jeux "pleine nature". Pour ce, nous nous rendons régulièrement sur un terrain dans la forêt de Aouste-Sur-Sye.

Bilan

Bilan enfants : nous mettons en place une grille d'évaluation dans laquelle les enfants pourront exprimer leur point de vue et leur satisfaction. Ils pourront s'exprimer par écrit leur ressenti sur la journée (les animateurs aideront les enfants qui ne savent pas écrire).

Bilan parents : Des échanges informels avec les parents tout au long de l'année : accueil des parents, goûter parents-enfants...

Bilan équipe animateurs : nous ferons un bilan après la fermeture du centre dans la mesure du possible et il y aura un cahier de bord où les animateurs pourront exprimer par écrit à tout moment dans la journée ou en fin de journée.